

# VOUS ETES VICTIME DE VIOLENCE ET AVEZ BESOIN D'AIDE?

## QUI CONTACTER EN SITUATION DE CRISE ?



**Toute personne victime de violence en Suisse, nécessitant un soutien immédiat, peut joindre gratuitement le 142.** Ses proches peuvent également appeler ce numéro.

Ce numéro national offre une écoute confidentielle et un conseil professionnel, quel que soit votre lieu de résidence en Suisse.

- Gratuit et confidentiel
- Atteignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Pour tous types de violences physique, psychique ou sexuelle

Le 142 intervient dans des situations de crise, lorsqu'une personne victime a besoin de conseils immédiats et lorsqu'une orientation sans délai, vers les ressources existantes, est déterminante.

Attention ! Le 142 n'est pas un numéro d'urgence. **En cas de danger imminent, composez immédiatement :**

Urgence Police : 117

Urgence Médicale (ambulance) : 144

Urgence Pompiers : 118

## QUI CONTACTER EN DEHORS DES SITUATIONS DE CRISE ?

**En dehors d'une situation de crise, la personne victime ou ses proches doivent contacter le Centre LAVI (<https://www.lavi-vaud.ch>)** pour l'accompagnement, le conseil et le suivi des victimes de violence, notamment sur les plans juridique, psychologique et social.

## Le saviez-vous ?

- L'aide du numéro 142 ou du Centre LAVI est accordée indépendamment de l'existence d'une plainte pénale.
- Il n'est pas nécessaire que l'auteur de l'infraction ait été identifié.
- Que l'acte ait été commis intentionnellement ou par négligence ne change rien à votre droit à l'aide.